

FORMULAIRE C

Formulaire de demande de certificat d'enseignement provisoire pour les enseignants et enseignantes formés à l'étranger

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE AVANT DE COMMENCER

Vous devez satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes pour présenter une demande de certificat provisoire :

- Vous avez la citoyenneté canadienne ou êtes titulaire d'un statut de résident permanent canadien ou d'un permis de travail canadien valide. (Une personne candidate qui ne répond pas à ce critère, mais qui satisfait à tous les autres critères de certification provisoire peut recevoir un avis d'admissibilité au certificat provisoire.)
- Vous avez terminé avec succès un programme universitaire d'une durée minimale de quatre ans (soit l'équivalent d'un baccalauréat de 138 heures-crédits d'une université canadienne), comprenant une majeure (30 crédits) dans une matière enseignée ou une combinaison majeure (24 crédits) + mineure (18 crédits) dans deux matières enseignées.
- Vous avez terminé avec succès un programme universitaire de formation en enseignement primaire ou secondaire d'un établissement agréé (soit l'équivalent d'un baccalauréat en éducation d'une université canadienne) comprenant un minimum de 30 heures-crédits* en pédagogie et de 18 heures-crédits (ou 18 semaines) de stage.
- Vous maîtrisez le français ou l'anglais.
- Votre autorisation d'enseigner n'a jamais été suspendue ou révoquée.
- Vous n'avez pas de casier judiciaire.

Les enseignants formés à l'étranger doivent demander une évaluation de leurs diplômes auprès des agences ICAS ou WES. Les instructions sur la façon de présenter une demande d'évaluation se trouvent à la page 4 du présent formulaire. Cette évaluation sert à vérifier que la personne candidate a satisfait à toutes les exigences universitaires requises pour la certification du Nouveau-Brunswick.

*Heures-crédits canadiennes

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom de famille			
Prénom			
Autre prénom			
Nom de jeune fille			
Genre	HOMME <input type="checkbox"/>	FEMME <input type="checkbox"/>	NON BINAIRE <input type="checkbox"/>
Date de naissance	ANNÉE :	MOIS :	JOUR :
Citoyenneté ou statut d'immigrant			
Numéros de téléphone	MAISON :	TRAVAIL :	CELLULAIRE :
Courriel			
Adresse postale	N°	RUE :	APP. :
	VILLE :	PROVINCE :	PAYS : CODE POSTAL :

NIVEAU DE CERTIFICATION PROVISOIRE DEMANDÉ

Cochez le niveau de certification provisoire demandé. Veuillez consulter les exigences requises ci-dessous pour vous assurer de faire le bon choix :

Certificat d'enseignement provisoire 4 Certificat d'enseignement provisoire 5 Certificat d'enseignement provisoire 6

RÉSUMÉ DES EXIGENCES POUR CHAQUE NIVEAU DE CERTIFICATION PROVISOIRE (heures-crédits universitaires canadiennes)

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat en éducation d'une université agréée. • Minimum de 138 heures-crédits universitaires comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ○ 30 crédits en pédagogie et 18 crédits (ou 18 semaines) de stage d'enseignement approuvé, et ○ une majeure (30 crédits) dans une matière enseignée ou une combinaison majeure (24 crédits) + mineure (18 crédits) dans deux matières enseignées. | <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat en éducation d'une université agréée. • Minimum de 168 heures-crédits universitaires comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ○ 45 crédits en pédagogie et 15 crédits (ou 15 semaines) de stage d'enseignement approuvé, et ○ une majeure (30 crédits) dans une matière enseignée ou une combinaison majeure (24 crédits) + mineure (18 crédits) dans deux matières enseignées. | <ul style="list-style-type: none"> • Personne qui répond aux exigences pour l'obtention d'un certificat 5 et qui : <ul style="list-style-type: none"> ○ détient une maîtrise en éducation ou une maîtrise dans une matière enseignée comportant 30 heures-crédits de niveau 6000, ou ○ a une formation spécialisée ne menant pas à un diplôme comportant 30 heures-crédits de niveau 6000 dans des matières enseignées et donnant une majeure additionnelle, deux mineures additionnelles, ou une mineure additionnelle et une concentration. |
|--|--|---|

ÉDUCATION UNIVERSITAIRE

DIPLÔME	Nombre de crédits	Majeure (sans mineure : 30 crédits – avec mineure : 24 crédits)	Mineure (18 crédits)	Établissement d'enseignement	Langue d'enseignement	Année d'obtention du diplôme
Baccalauréat (autre qu'un baccalauréat en éducation)						
Baccalauréat en éducation						
Maîtrise						
Autre(s) diplôme(s) d'études universitaires						

FRAIS ET DOCUMENTS À L'APPUI REQUIS

- Documents que la personne présentant la demande doit envoyer directement au Bureau de la certification des maîtres.
- ▲ Documents que l'établissement émetteur doit envoyer directement au Bureau de la certification.
 - Tous les coûts liés à l'obtention de documents sont aux frais de la personne candidate.
 - Les documents exigés doivent être en français ou en anglais. Si les documents sont rédigés dans une autre langue, une traduction officielle est requise.
 - Le Bureau de la certification des maîtres se réserve le droit de demander d'autres documents.



Frais de traitement de la demande : 120 \$ CA

Demandeur déjà au Canada :

Veillez inclure un chèque personnel ou un mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances – Gouvernement du Nouveau-Brunswick

OU

Voir les instructions sur le virement bancaire à la page 7.

Demandeur résidant à l'extérieur du Canada :

Voir les instructions sur le virement bancaire international à la page 7.



Vérification officielle de casier judiciaire

La vérification de casier judiciaire doit avoir été effectuée dans les 12 mois précédant la date de signature du présent formulaire. Le document doit porter le sceau du service de police responsable de la vérification et être daté et signé. Les copies ne sont pas acceptées. Une vérification en ligne peut être acceptée si elle est fournie par un corps de police et comporte une méthode d'authentification.

<input type="checkbox"/>	<p>▲ Attestation(s) officielle(s) de statut professionnel Pour chaque pays où vous avez enseigné, vous devez fournir une attestation officielle de statut professionnel. Ce document est fourni par un organisme de réglementation ou par le gouvernement. Il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être daté, signé et imprimé sur du papier portant l'en-tête de l'organisme; • confirmer que vous avez le droit d'enseigner; • confirmer que vous n'avez jamais été déclaré(e) coupable d'inconduite professionnelle; • confirmer que votre autorisation d'enseigner n'a jamais été suspendue ou révoquée. <p>Le document doit être envoyé par courriel ou par la poste au Bureau de la certification des maîtres par l'organisme qui le délivre. Une attestation dans une enveloppe scellée par l'organisme sera aussi acceptée.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>● État d'employabilité Les personnes qui n'ont pas la citoyenneté canadienne doivent présenter une copie certifiée conforme de leur carte de résident permanent ou de leur permis de travail.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>● Exigence de compétence linguistique Les langues officielles du Nouveau-Brunswick sont le français et l'anglais. Les enseignants formés à l'étranger doivent maîtriser l'une ou l'autre des deux langues officielles. Si votre langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais ou si vous avez terminé votre programme universitaire d'enseignement ou une partie de celui-ci dans une autre langue que le français ou l'anglais, vous devez fournir une preuve acceptable de compétence linguistique. Les résultats du test ne doivent pas dater de plus d'un an à compter de la date de soumission de votre candidature. Les personnes candidates sont responsables de défrayer les frais du test de compétence linguistique. Veuillez consulter la page 8 pour obtenir de plus amples détails sur les tests de compétence linguistique reconnus.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>▲ Évaluation des diplômes universitaires obtenus à l'extérieur du Canada Tous les enseignants formés à l'étranger doivent faire évaluer leurs diplômes par ICAS ou WES. Le rapport d'évaluation ICAS ou WES doit être envoyé par la poste ou par courriel au Bureau de la certification des maîtres. Tous les frais d'évaluation par les organismes ICAS ou WES doivent être payés par la personne candidate. Le rapport des organismes ICAS ou WES est utilisé pour vérifier que le demandeur a satisfait à toutes les exigences universitaires requises pour la certification provisoire au Nouveau-Brunswick. Ce rapport sera également utilisé pour évaluer précisément le niveau de certification qu'un enseignant peut recevoir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ICAS - Veuillez sélectionner le rapport d'évaluation complet du postsecondaire. • WES - Veuillez sélectionner les rapports <i>cours par cours</i>.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ANTÉCÉDENTS PERSONNELS

Vous devez répondre à toutes les questions de cette section. À partir de la question 2, pour chaque réponse affirmative « Oui », veuillez inclure une explication par écrit sur une feuille distincte, dans laquelle vous ferez référence au numéro de la question.

1.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous été titulaire d'un permis ou d'un certificat vous autorisant à enseigner ailleurs au Canada ou à l'étranger? Le cas échéant, précisez l'État, le territoire ou la province ci-dessous :</p> <p>_____</p>
2.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà soumis une demande de permis ou de certificat d'enseignement qui a été refusée?</p>
3.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Votre permis d'enseigner ou votre certificat d'enseignement a-t-il déjà fait l'objet d'une suspension ou d'une révocation à l'extérieur du Nouveau-Brunswick?</p>
4.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà, pour une autre raison que le non-versement de frais, renoncé volontairement à votre permis ou à votre certificat d'enseignement?</p>
5.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà restreint volontairement votre pratique de l'enseignement avant une enquête ou une procédure disciplinaire?</p>
6.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà été déclaré coupable de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité dans l'exercice de la profession d'enseignant(e)?</p>
7.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà fait l'objet ou faites-vous actuellement l'objet d'une enquête ou d'une procédure concernant votre conduite professionnelle, vos compétences ou vos capacités dans l'exercice de la profession d'enseignant(e), y compris dans le cadre du programme de formation à l'enseignement?</p>
8.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà fait l'objet d'une expulsion d'un programme de formation à l'enseignement par un organisme offrant ce type de programme?</p>
9.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà fait l'objet d'une interdiction d'exercer votre profession d'enseignant(e) en raison d'une procédure criminelle, civile ou disciplinaire?</p>
10.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà accepté un règlement à l'amiable ou démissionné pour éviter une procédure ou une mesure disciplinaire, et ce, en raison de votre conduite professionnelle, de vos compétences ou de votre capacité d'exercer en lien avec vos fonctions d'enseignant(e) ou votre certificat d'enseignement?</p>
11.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà été démis(e) de vos fonctions d'enseignant(e) par un district scolaire, une administration éducative ou un organisme en raison de votre conduite, de vos compétences ou de votre capacité dans l'exercice de votre profession?</p>
12.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà fait l'objet d'une enquête ou d'une procédure concernant votre travail auprès d'enfants ou d'élèves dans une quelconque fonction professionnelle?</p>
13.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Existe-t-il d'autres renseignements dont vous avez connaissance et qui pourraient avoir des répercussions sur votre admissibilité à l'obtention d'un certificat d'enseignement?</p>

DÉCLARATION

Je déclare que toutes les informations fournies dans le présent dossier de demande sont, à ma connaissance, véridiques, précises et exhaustives. Je comprends qu'aucune évaluation de mes qualifications ne pourra être effectuée tant que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (MEDPE) n'aura pas reçu tous les documents requis et qu'il se peut que le Ministère exige de plus amples renseignements de ma part à cet effet.

J'autorise le MEDPE à communiquer, dans le cadre de ma demande de certification, avec les établissements d'enseignement que j'ai fréquentés et à recevoir des renseignements desdits établissements, des bureaux de certification ou de délivrance de brevets d'enseignement et des services de police. Je comprends que lesdits renseignements pourront être utilisés par le Ministère pour déterminer mon admissibilité ou si mon certificat doit faire l'objet de modalités, de conditions ou de limites.

J'autorise toute instance (personne, gouvernement, administration, établissement éducatif, force policière, administration militaire, corps administratif ou autre organisme) interrogée dans le cadre de la présente demande à fournir au MEDPE tout renseignement ou document pertinent et requis.

J'accepte la responsabilité d'informer le MEDPE, par écrit, de tout changement aux renseignements que j'ai fournis dans le cadre de la présente demande.

Je déclare par la présente qu'aucun des documents que j'ai joints à ma demande n'a été modifié de quelque façon que ce soit.

Je confirme avoir lu toutes les exigences du MEDPE relatives à son attribution du certificat d'enseignement.

Signature de la personne présentant la demande : _____

Date : _____

Nom en lettres majuscules : _____

La soumission de renseignements faux ou trompeurs, en tout ou en partie, par l'auteur(e) de la présente demande pourrait entraîner la non-délivrance, la suspension ou la révocation du certificat d'enseignement.

La personne présentant une demande a l'obligation d'informer le MEDPE de tout changement de circonstances en lien avec les questions posées dans la section « Renseignements sur les antécédents personnels » du présent dossier de candidature. Toute omission pourrait entraîner la suspension ou la révocation du certificat d'enseignement.

COORDONNÉES

Adresse postale (pour tout document envoyé par la poste)

Bureau de la certification des maîtres
Ministère de l'Éducation et du Développement de la
petite enfance
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Adresse municipale (pour tout document envoyé par service de messagerie, p. ex. : Purolator, FedEx, UPS et DHL)

Bureau de la certification des maîtres
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite
enfance
Place 2000
250, rue King
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9

Téléphone : 506 453-2785
Télécopieur : 506 453-5349
certificationdesmaitres@gnb.ca

INFORMATION SUR LE MODE DE PAIEMENT DES FRAIS

Virement électronique (personnes candidates vivant au Canada ou aux États-Unis)

Courriel de virement électronique :
eedd-edpefinanceservices@gnb.ca

Veillez inscrire les renseignements suivants dans la boîte de message lors de l'envoi de votre virement électronique :

- Nom complet (y compris le nom de jeune fille)
- Formulaire de certification utilisé : Certification des maîtres Formulaire C
- Indiquez le montant : 120 \$ CA

Si vous êtes invité à saisir une question et un mot de passe, veuillez le faire. Toutefois, il n'est pas nécessaire de nous aviser de la question et du mot de passe, car le système du Ministère est configuré pour le dépôt automatique.

Les clients des caisses populaires UNI et Desjardins sont priés de ne pas utiliser le virement bancaire et de payer par chèque ou par mandat-poste.

Veillez joindre une confirmation de virement électronique à votre formulaire.

Virement bancaire international (pour les personnes candidates habitant à l'extérieur du Canada)

Nom de la banque : Royal Bank of Canada
Numéro de banque : 003
Transit : 00884
Compte CAN : 000-009-1

Adresse de la succursale :
Royal Bank of Canada
504, rue Queen
Fredericton N.-B.
E3B 5G1

CODE SWIFT : ROYCCAT2
IBAN : 008840000091

Adresse du bénéficiaire :
Gouvernement du Nouveau-Brunswick – Ministère des
Finances
C.P. 6000
675 rue King
Fredericton (NB) E3B 5H1

Veillez joindre une confirmation de virement bancaire à votre formulaire.

EXIGENCE DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE

Est exemptée de fournir une preuve de compétence linguistique, toute personne qui a suivi sa formation à l'enseignement en français dans l'un des pays suivants :

- Bénin
- Cameroun
- Canada
- Congo (République et République démocratique)
- Côte d'Ivoire
- France
- Guadeloupe
- Haïti
- Guinée
- Guyane française
- Luxembourg
- Mali
- Monaco
- Sénégal
- Seychelles
- Togo

Est exemptée de fournir une preuve de compétence linguistique, toute personne qui a suivi sa formation à l'enseignement en anglais dans l'un des pays suivants :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Anguilla• Antigua-et-Barbuda• Australie• Bahamas• Barbade• Bélize• Bénin• Bermudes• Botswana• Cameroun• Canada• Dominique• États-Unis• Ghana• Grenade• Guyane | <ul style="list-style-type: none">• Îles Caïmans• Îles Turks et Caïcos• Îles Vierges britanniques• Îles Vierges américaines• Irlande• Jamaïque• Montserrat• Nigeria• Nouvelle-Zélande• Ouganda• Royaume-Uni• Saint-Kitts-et-Nevis• Sainte-Lucie• Saint-Vincent• Seychelles• Sierra Leone• Trinité-et-Tobago• Zimbabwe• Zambie |
|--|---|

Les résultats des tests de compétence linguistique suivants sont acceptés :

FRANÇAIS

- TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS (TCF) CANADA
- TEST D'ÉVALUATION DE FRANÇAIS (TEF) CANADA

ANGLAIS

- TEST OF ENGLISH AS A FOREIGN LANGUAGE, INTERNET-BASED TEST (TOEFL IBT)
- TEST OF ENGLISH AS A FOREIGN LANGUAGE, INTERNET-BASED TEST ONLINE (TOEFL IBT)
- INTERNATIONAL ENGLISH LANGUAGE TESTING SYSTEM (IELTS) (TEST UNIVERSITAIRE SEULEMENT)
- INTERNATIONAL ENGLISH LANGUAGE TESTING SYSTEM INDICATOR (IELTS) (TEST UNIVERSITAIRE SEULEMENT)

Tous les frais associés au test de compétence linguistique sont à la charge de la personne candidate.

DATES D'ÉCHÉANCE ET INFORMATIONS IMPORTANTES

- Certificat valide à compter du 2 juillet : la demande doit être soumise avant le 31 octobre de la même année (les cours doivent être terminés au plus tard le 31 août de la même année).
- Certificat valide à compter du 2 janvier : la demande doit être soumise avant le 31 mars de la même année (les cours doivent être terminés au plus tard le 31 décembre de l'année précédente).
- Assurez-vous que tous les documents requis sont inclus dans votre envoi, à l'exception des documents envoyés directement à notre bureau par l'établissement émetteur (p. ex. l'attestation officielle de statut professionnel, rapport d'ICAS ou de WES). Veuillez noter que l'évaluation d'un dossier ne commencera qu'après la réception de tous les documents.

MARS 2023